

**MAIRIE DE
TOULOUSE**
www.toulouse.fr

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Toulouse, le 2 janvier 2018

Mesdames et Messieurs les membres
du Comité de Rédaction
Echos de Ranguueil

echos.ranguueil@gmail.com

Références à rappeler : JLM/NL/17 040 100-sbe

Mesdames, Messieurs,

J'ai pris connaissance du numéro 115 du journal « Echos de Ranguueil », du mois d'octobre-novembre 2017, et plus particulièrement de la page consacrée au Comité de quartier Ranguueil-Sauzelong, dans laquelle son Président, Monsieur Jean CONTER, rappelle les objectifs de l'association.

Deux sujets ont notamment retenu mon attention, à savoir l'article concernant la fermeture de la piscine Pech-David en été et le week-end, dans lequel est critiquée la réponse de la Municipalité toulousaine.

Par ailleurs, il y est fait mention d'une demande ancienne concernant l'installation du plan du quartier sur le parvis de deux stations de métro. Aussi, je souhaite réagir sur ces deux points signalés.

Tout d'abord, ma collègue Laurence ARRIBAGÉ, Adjointe au Maire en charge de la coordination de la politique sportive, qui suit cette question dans le cadre de sa délégation, a été amenée à répondre à Monsieur CONTER, en février 2017, puisqu'il avait non seulement sollicité des informations au sujet de la piscine Pech David mais également transmis la pétition signée à cet effet, exprimant le souhait des usagers de fréquenter cette piscine le week-end et de rétablir son ouverture en été.

Je ne peux donc que vous rappeler les termes de son courrier dont vous trouverez, ci-joint, une copie.

Comme cela l'a été expliqué, la fermeture de la piscine Pech David l'été est une décision basée, après étude, sur les taux de fréquentation estivale, et ce depuis 2014.

Ainsi, l'été 2016, la piscine Bellevue a comptabilisé 15 099 entrées, ce qui représente 207 personnes en moyenne par jour. Cela équivaut à 20 personnes par heure en moyenne, soit 4 personnes en moyenne par heure par ligne d'eau.

.../...

La fermeture de la piscine Pech David les week-ends s'explique principalement par, d'une part, la proximité géographique avec la piscine Bellevue et, d'autre part, par une fréquentation cumulée sur les week-ends qui ne justifient pas le coût de fonctionnement des deux bassins en simultané.

A titre d'exemple, la fréquentation moyenne de la piscine Pech David les samedis, sur la saison 2015/2016, a été de 70 personnes par jour.

Bien entendu, nous sommes sensibles à l'attachement des Toulousaines et des Toulousains à leurs équipements sportifs de proximité.

Pour autant, cette mesure s'est avérée particulièrement nécessaire, compte tenu du contexte budgétaire actuellement contraint qui nous impose en effet de réaliser des économies sur nos dépenses de fonctionnement, afin de sauvegarder l'investissement, et donc l'emploi local.

Permettez-moi également de saisir l'occasion qui m'est donnée pour vous communiquer des informations concernant la situation des piscines à Toulouse et plus particulièrement de vous faire part des enjeux du nouveau Plan Piscines et les investissements que j'ai décidés dans ce cadre.

Pour mémoire, un diagnostic sur les besoins et l'état du parc des piscines toulousaines avait été conduit par l'ancienne municipalité en 2012, mais il n'avait jusqu'ici été suivi d'aucun effet.

Effectivement, la mandature 2008-2014 s'est complètement désintéressée de ces équipements sportifs, puisqu'aucun projet de piscine n'a été lancé durant cette période, hormis l'inauguration de deux bassins, dont j'avais décidé la construction lors de mon premier mandat de Maire : Alex Jany (Argoulets/Roseraie) et Jean Boiteux (Sept Deniers). Certes, Toulouse fait partie des grandes villes les mieux équipées de France en matière de piscines et compte un grand nombre de piscines municipales.

Les budgets conséquents qu'il aurait néanmoins fallu engager pour des travaux lourds de rénovation n'ont pas, non plus, été mis en place alors.

Sachant combien les habitants de notre grande agglomération sont attachés à leurs équipements sportifs, et considérant le caractère vieillissant simultané de nombre de nos bassins, j'ai pris la décision d'élaborer un ambitieux Plan Piscines doté d'un budget de 30 millions d'euros afin de tout revoir et de préparer l'avenir ; il s'agit là d'un des plus importants de France, dans le volume budgétaire investi.

Ce Plan Piscines, élaboré avec le concours actif de ma collègue Laurence ARRIBAGÉ, Adjointe au Maire en charge de la coordination de la politique sportive, a pour objectif de répondre à la demande croissante des nageurs en créant de nouveaux bassins, en modernisant le parc existant, en organisant les ouvertures pour tous et en garantissant un service public de qualité renforcé.

Mes engagements sur cette question ont été tenus, et dès septembre 2016, un premier volet de mesures est entré en vigueur en réorganisant les horaires d'ouverture des bassins pour mieux répondre aux nouveaux besoins et au mode de vie des usagers sur la base d'étude de fréquentation de chaque équipement.

Des mesures complémentaires en faveur de l'apprentissage de la natation et une meilleure répartition entre les clubs, les particuliers, les familles, ont pris effet en septembre 2017, et d'autres se mettront en place au fur et à mesure des travaux, qui s'étendront jusqu'en 2025.

Par ailleurs, nous allons augmenter la surface nette de plan d'eau de 870 m², soit plus de 6,2 %, créer un bassin nordique, c'est-à-dire chauffé, à Toulouse Lautrec et transformer un bassin extérieur de la piscine Bellevue en bassin nordique, ce qui permettra une utilisation de ces bassins toute l'année.

Ce Plan Piscines sans précédent comprend 75 mesures qui sont ou vont être mises en œuvre d'ici 2025 et qui s'articulent notamment autour de trois axes, dont le premier « **Moderniser les piscines et créer de nouveaux bassins** », constitue le plus gros chantier ; il a débuté cet été et se terminera en 2025 :

- la création de bassins d'apprentissage dans les piscines Toulouse Lautrec (2021) et Papus (2023),

- la transformation du bassin extérieur ouvert l'été à Bellevue en bassin nordique ouvert toute l'année (septembre 2019),

- la création d'un bassin supplémentaire nordique de 50ml x 4 couloirs à Toulouse Lautrec (septembre 2021),

- la reconstruction intégrale des deux bassins et des plages des vestiaires d'Alban Minville, associée à la création d'un espace aqualudique pour les familles et les plus petits, la réhabilitation des gradins, la remise à neuf des galeries techniques et la modernisation des espaces extérieurs (février 2020),

- la réfection de la toiture et de l'eau chaude sanitaire de Léo Lagrange (décembre 2018),

- des aménagements d'espaces détente et loisirs à Toulouse Lautrec (2021), Alban Minville (2020) et Pech David (décembre 2020), type jeux d'eau et/ou cols de cygne.

Le deuxième axe, « **Des piscines pour tous** », s'organise autour d'une soixantaine de mesures ayant pour objectif de mieux partager l'espace piscine entre tous les utilisateurs (publics, clubs, scolaires), notamment pour :

- permettre au public d'aller nager entre 12h et 14h sur un grand nombre de bassins, et tôt le matin de 7h à 9h,

- ouvrir en nocturne jusqu'à 21h (8 créneaux par semaine sur des bassins différents),

- réaffirmer la priorité de la Municipalité quant au « Savoir nager » en renforçant sa collaboration avec les services de l'Education Nationale, pour résorber des inégalités de niveaux de natation des élèves,

- mieux prendre en charge les enfants de 6 à 15 ans dans les cours municipaux : un test d'évaluation des élèves sera mis en place dès la rentrée pour mieux constituer les groupes,

.../...

- permettre aux familles d'avoir des espaces ou des moments dédiés au sein des piscines et clairement identifiés pour jouer et se détendre.

Egalement, je souhaite saisir l'occasion de ce travail de fond sur les piscines pour mettre en place une véritable cohérence de service public pour les usagers. Il s'agit là du troisième axe : « **Un service public de qualité renforcée** ». Ainsi, les installations seront mieux partagées et respectées. Cela passe par un accueil revisité, amélioré, grâce à un meilleur partage de l'espace, du mobilier adapté, des tables à langer, une signalétique modernisée, de l'information sur les types de nage, de couloirs de nage et des protocoles d'hygiène et de nettoyage revus.

Par ailleurs, à l'heure du numérique, le réseau des piscines se veut connecté.

A terme, un dispositif de comptage des nageurs sera installé à l'entrée des bassins afin de connaître et visualiser en temps réel la fréquentation des piscines sur le site Internet « toulouse.fr ». Les créneaux horaires « public » seront aussi publiés.

Parallèlement, les inscriptions et le paiement en ligne sont à l'étude. Des écrans dynamiques d'information seront déployés dans les établissements avec une mise à jour instantanée de l'occupation, des ouvertures et des fermetures.

En outre, la Municipalité travaille à améliorer les performances des piscines en matière de développement durable afin qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement. Les bassins nordiques permettent ainsi des efforts sur la facture énergétique. En effet, ils sont moins énergivores en chauffage que les bassins intérieurs avec un coût de fonctionnement 50% moins élevé. La piscine d'été Bellevue sera raccordée au réseau de chaleur d'Empalot lors de sa transformation en bassin nordique.

De plus, nous poursuivons les économies d'eau sur les bassins. Des variateurs de vitesse sur les pompes de circulation des bassins seront mis en place et des compteurs d'eau permettant de mieux réguler la consommation seront posés.

D'autre part, j'ai voulu que la baignade soit désormais possible l'été dans le lac de la base de loisirs de la Ramée, grâce à l'obtention de toutes les autorisations nécessaires, notamment au plan sanitaire. Ce site métropolitain exceptionnel, situé dans un cadre de verdure privilégié, est facilement accessible. Il offre ainsi une palette d'activités complète qui ne manquera pas de séduire petits et grands, et c'est un atout supplémentaire pour la qualité de vie estivale. Nous avons créé cette possibilité durant l'été 2016 et l'avons reconduite à l'été 2017 avec une grande nouveauté : la Ramée Plage s'est adaptée aux vacances scolaires avec une ouverture, qui a débuté dès le 8 juillet jusqu'au 3 septembre avec des horaires élargis de 10h à 19h, soit deux heures de plus par jour. Qui plus est, les chiffres de fréquentation, 66172 baigneurs sur les deux mois de l'été dernier soit 1141 visiteurs par jour, témoignent du vif succès que rencontre cette plage ouverte.

S'agissant de la demande d'un plan permettant aux usagers du métro de se situer quand ils sortent de la station, je tiens à vous préciser qu'il existe déjà de tels panneaux, mais ces derniers sont situés à l'intérieur des stations, en bas des escalators, aussi bien dans la station Sauzelong que Ranguel.

Néanmoins, cette demande, déjà formulée auprès des services de la Collectivité, a été transmise pour suite à donner aux services de Tisséo pour qu'ils envisagent la possibilité d'installer d'autres panneaux à l'extérieur des stations.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous faire connaître la suite qui sera réservée à cette sollicitation.

Par avance, je vous remercie de diffuser les informations que je vous communique en réponse à vos remarques, en publiant ces explications dans le prochain numéro à paraître.

En vous souhaitant une excellente année 2018,

je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués .
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC



Laurence Arribage
Adjointe au Maire

Toulouse, le 14 février 2017

Monsieur Jean CONTER
Comité de quartier de Rangueil-
Sauzelong

jean.conter@free.fr

Références à rappeler : LA/LB/17 004 162-blc

Monsieur,

Monsieur Jean-Luc MOUDENC, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, m'a transmis le message électronique que vous lui avez adressé le 18 janvier dernier, dans lequel vous lui faites part de votre souhait d'obtenir des informations au sujet de la piscine Pech David à Toulouse.

A cette occasion, vous lui transmettez la pétition signée à cet effet, exprimant le désir des usagers de fréquenter cette piscine le week-end et de rétablir son ouverture en été.

Dans le cadre de la délégation qu'il m'a confiée, il m'a chargée de vous fournir la réponse de la Mairie.

Concernant la fermeture de la piscine Pech David en période estivale, sachez que ces décisions ont été basées, après étude, sur les taux de fréquentation estivale, et ce depuis 2014. Néanmoins, l'équipement de la piscine Bellevue, située à proximité, reste une alternative pour l'ensemble des Toulousains souhaitant profiter de la baignade.

L'été dernier, la piscine Bellevue a comptabilisé 15 099 entrées sur la période estivale, ce qui représente 207 personnes en moyenne par jour. Cela équivaut à 20 personnes par heure en moyenne, soit 4 personnes en moyenne par heure par ligne d'eau.

La fermeture de la piscine Pech David les week-ends s'explique principalement par, d'une part, la proximité géographique avec la piscine Bellevue et, d'autre part, par une fréquentation cumulée sur les week-ends qui ne justifie pas le coût de fonctionnement des deux bassins en simultané.

A titre d'exemple, la fréquentation moyenne de la piscine Pech David les samedis, sur la saison 2015/2016, a été de 70 personnes par jour.

.../...

Cependant, dans un souci de continuité du service public, l'accent a été mis sur l'élargissement de l'amplitude horaire de la piscine Bellevue les week-ends.

Ainsi, les samedis et dimanches, les usagers peuvent profiter de cet équipement de 10h à 19h.

Nous sommes sensibles à l'attachement des Toulousaines et des Toulousains à leurs équipements sportifs de proximité.

Pour autant, cette mesure s'est avérée particulièrement nécessaire. Comme vous le savez, le contexte budgétaire actuellement contraint nous impose en effet de réaliser des économies sur nos dépenses de fonctionnement, afin de sauvegarder l'investissement, et donc l'emploi local.

Nous avons commencé avec la réduction progressive des subventions aux clubs sportifs et nous poursuivons avec une sélection dans l'ouverture des piscines, qui sont des services publics dont les coûts de fonctionnement sont élevés.

Nous avons pris nos responsabilités selon plusieurs critères dont le premier est la fréquentation rapportée au coût de fonctionnement.

Il est toutefois à noter que dans un contexte budgétaire particulièrement difficile, la Collectivité fait les trois quarts des efforts pour économiser sur ses dépenses actuelles, tandis qu'un quart de l'effort est demandé aux Toulousains eux-mêmes à travers l'impôt et les tarifs.

Aussi, nous sommes contraints de réaliser des économies sur des équipements sous-utilisés car nous ne pouvons augmenter davantage les impôts.

L'effort cumulé sur tous les services nous permettra d'investir pour l'avenir dans d'autres équipements sportifs, avec notamment la mise en place du plan Piscine.

Par ailleurs, je tiens à souligner une réalité : l'ancienne municipalité s'est complètement désintéressée de ces équipements sportifs, puisqu'aucun projet de piscine n'a été lancé sous le mandat 2008-2014. Elle s'est contentée d'inaugurer deux bassins qui avaient été lancés avant sa prise de fonction : Alex Jany (Argoulets/Roseraie) et Jean Boiteux (Sept-Deniers).

Dans le cas où vous n'en auriez pas eu connaissance, je vous communique le magazine hors-série « à Toulouse » du mois de septembre 2016, consacré à l'utilisation de l'argent public par la Mairie de Toulouse.

Ce numéro spécial intitulé « A quoi servent nos impôts ? », illustre notre volonté de clarté et de transparence, et vous apportera des précisions sur les raisons qui nous ont amenés à prendre ces décisions si difficiles en matière de fiscalité locale.

Je vous invite à le consulter attentivement

Ce courrier est néanmoins pour moi l'occasion de vous préciser que Toulouse fait partie des villes les mieux équipées, comptant un grand nombre de piscines municipales.

Pour revenir sur le nouveau plan Piscine, depuis le mois de septembre 2016, les horaires des piscines ont été modifiés. Une harmonisation des créneaux d'ouverture a été élaborée sur la base d'étude de fréquentation de chaque équipement

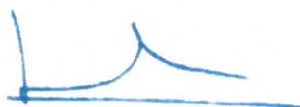
De ce fait, sauf rare exception, au moins une piscine est ouverte à Toulouse, et ce dans le but d'offrir aux usagers des horaires mieux adaptés à leurs besoins et mode de vie

Le second volet de ce plan sera consacré aux investissements et la priorité sera donnée aux rénovations des piscines de la ville de Toulouse.

Tels sont les éléments que je tenais à porter à votre connaissance.

En vous assurant de notre souci permanent de proposer un service public de qualité à tous les Toulousains dans les piscines, dans le respect d'une bonne gestion des deniers publics,

je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs



Laurence ARRIBAGÉ